

# **ENREGISTREMENT DES NAISSANCES ET DES DECES A L'ETAT CIVIL : ETAT DES LIEUX ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DE 2012 A 2017 POUR EVALUER L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES D'AMELIORATION DES TAUX D'ENREGISTREMENT**

## **Auteurs**

**Mme Khady BA FAYE - Statisticienne**

**Mahmouh Diouf – Statisticien Démographe, chef du Bureau de l'Etat Civil et des Projections Démographiques (BECPD)**

**Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD Sénégal)**

## **Résumé long**

### **Informations contextuelles :**

A ce jour, le recensement est la source la plus complète d'information sur une population donnée. Par contre, du fait de la lourdeur de sa mise en œuvre, sa périodicité est de 10 ans au Sénégal. Pour contourner les difficultés liées au calcul de la population en temps réel et les limites des hypothèses des projections de la population, les données des faits d'Etat civil devraient permettre d'approximer les informations sur les naissances et les décès. Ces données, lorsqu'elles ont une bonne couverture, peuvent être utilisées pour améliorer les indicateurs de fécondité et d'espérance de vie.

Cependant, au Sénégal, se pose le problème de manque de couverture de l'enregistrement des faits d'Etat civil due à la non déclaration des populations. Ces difficultés peuvent être beaucoup plus importantes d'une région à une autre. Ceci nous amènerait à se poser la question de savoir s'il y a des spécificités qui peuvent expliquer ces disparités. D'un autre côté, il serait intéressant de savoir si, depuis 2012, avec les efforts consentis par les politiques publiques pour l'amélioration des déclarations, les indicateurs ont positivement évolués.

### **Objectif :**

L'objectif principal de ce document est d'analyser les enregistrements des naissances à l'Etat civil au Sénégal en 2013 en étudiant son évolution depuis lors. De façon spécifique, il s'agit :

- d'estimer les taux d'enregistrement des naissances et des décès à l'Etat civil lors du dernier recensement de 2013 ;
- d'étudier l'évolution du taux d'enregistrement des naissances des enfants de moins de 5 ans de 2012 à 2017 ;
- d'étudier les taux d'enregistrement des naissances à l'Etat civil de 2013 selon les caractéristiques démographiques, socio-économiques, culturelles et environnementales des individus ;
- d'étudier les facteurs de risques de non enregistrement des naissances à l'Etat civil de la population sénégalaise ;

## **Données et méthodes**

Les données utilisées pour cet exercice sont celles du dernier Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage du Sénégal en 2013 (RGPHAE 2013) et de l'Enquête Démographique et de santé (EDS) de 2012 à 2017. L'analyse des données est faite par les logiciels Excel et R.

Pour les variables les plus importantes, nous étudions leur proportion (pour les variables qualitatives) ou leur moyenne ou médiane (pour les variables quantitatives). Il s'agit des caractéristiques démographiques, économiques et sociales des enquêtés et aussi des chefs de ménage. Les variables étudiées dans notre travail sont : l'âge, le sexe, la région, le lien de parenté avec le chef de ménage, le lieu de naissance, l'activité économique, le niveau d'instruction, l'indicateur de niveau de vie, le milieu de résidence, l'ethnie, la survie des parents, de l'individu et du chef de ménage.

Pour expliquer les facteurs de risques relatifs aux disparités des enregistrements des faits d'Etat civil, une modélisation basée sur la régression logistique sera utilisée. Pour tenir compte de l'aspect rétrospective des données et de l'ajustement des deux populations (enregistrées et non enregistrées), la régression logistique conditionnelle sera réalisée pour les enregistrements des naissances à l'Etat civil. La variable explicative est et le fait d'être enregistré ou non à l'Etat civil et les variables explicatives sont les facteurs de risques disponibles dans la base du RGPHAE et étant considérés dans la littérature comme pouvant être à l'origine du non-enregistrement. L'hypothèse générale est que la situation d'enregistrement peut bien être influencée par ces variables.

Les odd-ratios et leur intervalle de confiance permettront de quantifier l'association non enregistrement/enregistrement. Les variables sont choisies pour le modèle multivarié sur la base de leur p-value (si  $p < 0,2$  la variable est choisie) et le critère d'Aikake permettra de choisir le meilleur modèle multivarié. Les effets marginaux des modalités sont calculés pour mesurer la force de chaque modalité sur la probabilité d'être enregistré.

Après choix du modèle, les hypothèses usuelles de linéarité, de non colinéarité, d'homoscédasticité seront vérifiées avant de tester l'adéquation et la significativité globale du modèle par les tests de déviance, d'Hosmer-Lemeshow et le calcul de l'aire de la courbe ROC.

## **Résultats (provisoire)**

Globalement, le taux de couverture de l'enregistrement des naissances à l'Etat civil était de 79,7% lors du dernier recensement (RGPHAE 2013) et celui des décès de 30,8%. Les enregistrements étaient plus importants en milieu urbain (93,2% pour les naissances et 60,7% pour les décès) qu'en milieu rural (68,5% pour les naissances et 12,4% pour les décès).

Les régions de Dakar et de Ziguinchor avaient les plus forts taux de couverture des enregistrements des naissances en 2013 (figure 1) avec une couverture dépassant 90%. A l'opposé, nous avons les régions du sud-est qui avaient les taux de couverture les plus faibles, en l'occurrence les régions de Kaffrine (57,7%), Tambacounda (58,7%) et Kolda (64,4%).

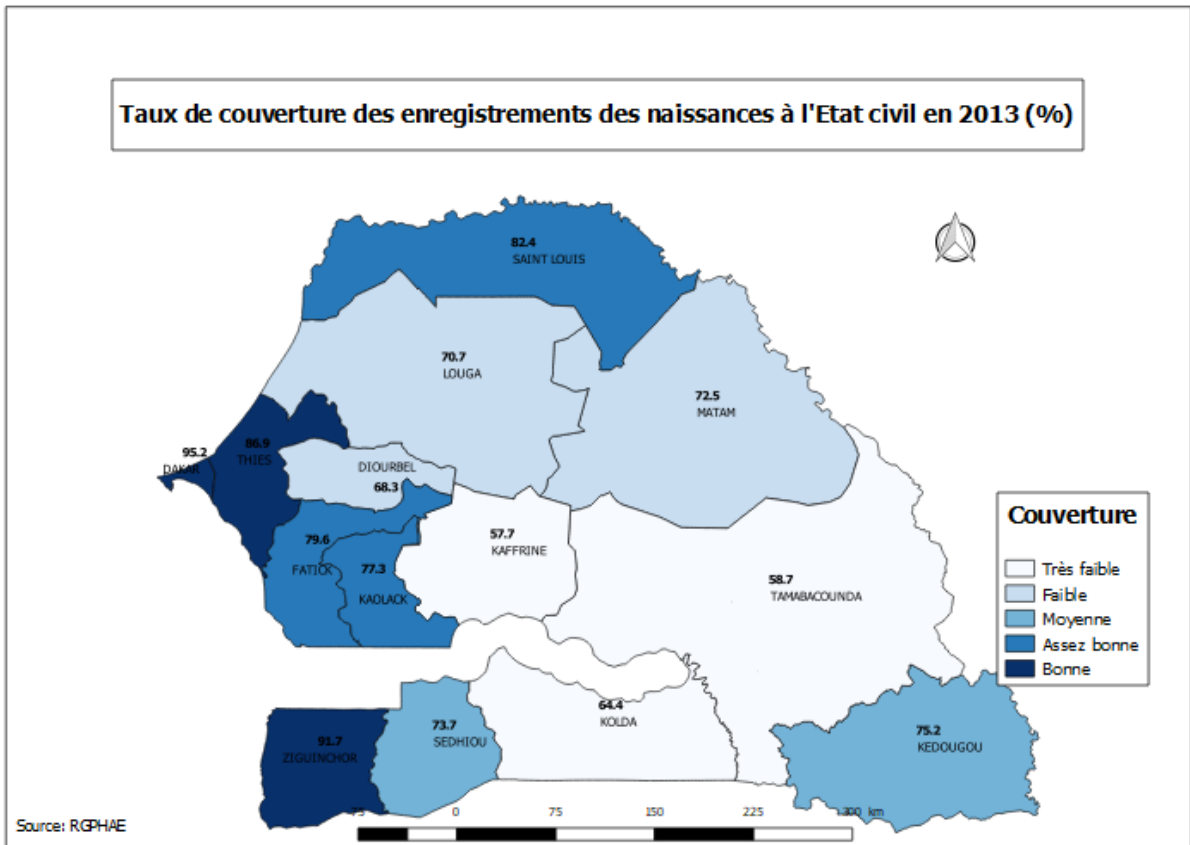
Pour ce qui est des enregistrements des décès (figure 2), les disparités étaient toujours maintenues et plus ou moins dans le même ordre que les naissances, mais avec cette fois-ci des taux d'enregistrement moins importants allant jusqu'à 8,1% à Kaffrine.

Selon l'EDS, le taux d'enregistrement des naissances des enfants de moins de 5 ans en 2017 est de 77,4%, soit une hausse par rapport à celui de l'année précédente qui était de 70,4%.

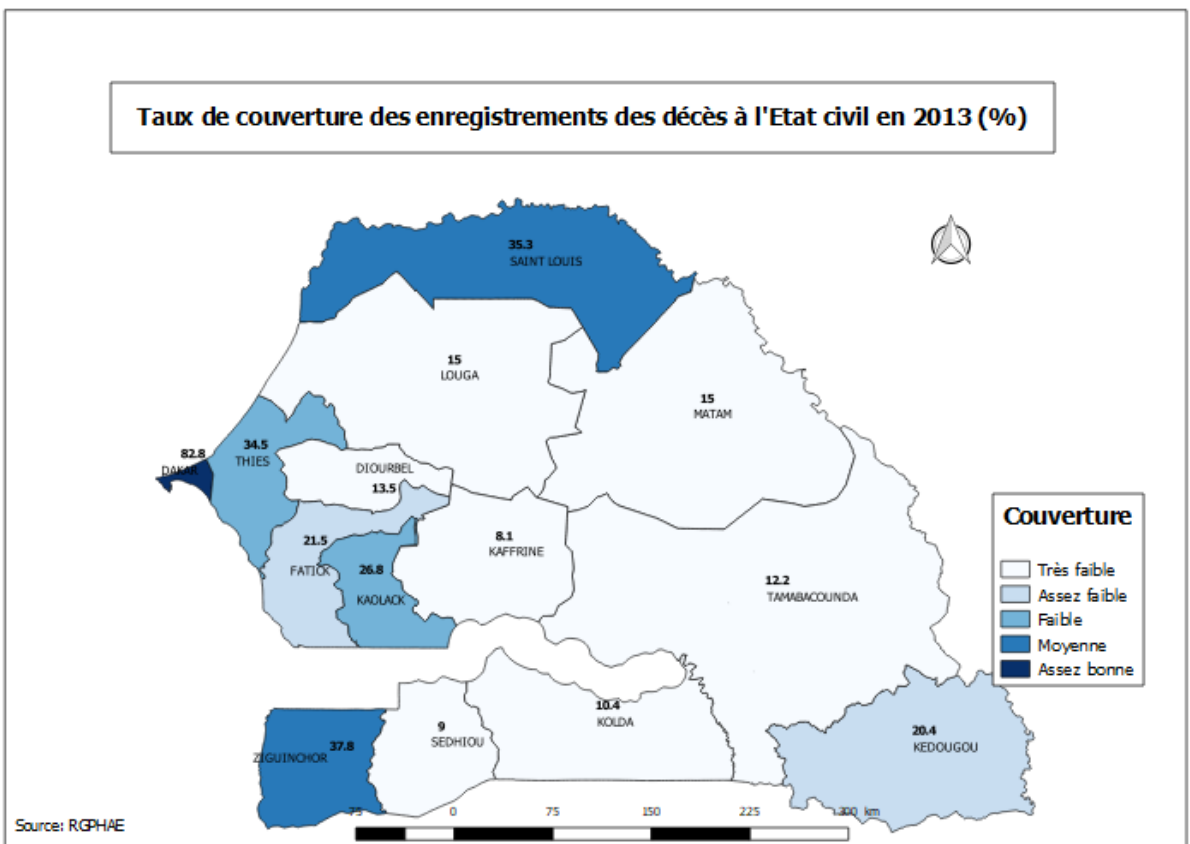
La modélisation logistique nous permettra par la suite de donner plus d'explications quant aux disparités constatées pour l'enregistrement des naissances.

## **Conclusion (Provisoire)**

Une disparité se dessine clairement pour les enregistrements à l'Etat civil des naissances. L'explication de ces disparités permettra aux décideurs de savoir sur quel levier appuyer pour la mise en œuvre plus efficace des politiques permettant l'amélioration de l'enregistrements des faits d'Etat civil au Sénégal et de surcroît les projections démographiques.



**Figure 1 :** Pourcentage des enregistrements des naissances à l'Etat civil au Sénégal en 2013



**Figure 2 :** Pourcentages des enregistrements des décès à l'Etat civil au Sénégal en 2013